

Te, trina Deitas, unaque poscimus,
 Sic nos tu visita, sicut te colimus,
 Per tuas semitas duc nos quo tendimus,
 Ad lucem quam inhabitas. Amen.

Il suffit de considérer un instant la facture rythmique de l'hymne pour s'apercevoir que saint Thomas n'a pas écrit: "sic nos tu visita", mais "sic nos tu visitas". La rime l'exige impérieusement. Au surplus, la cheville "tu", qui est déjà assez apparente avec "visitas", deviendrait énorme avec "visita: sic nos, tu, visita". Saint Thomas n'était pas tellement à court de formules qu'il s'en fût contenté.

On peut souhaiter que les prochaines éditions liturgiques rendent au texte de saint Thomas sa leçon primitive.



LES FEMMES PEUVENT-ELLES ENTRER DANS LE SANCTUAIRE ?

Aucune règle ne défend aux femmes d'entrer dans le sanctuaire en dehors du service divin. Durant les offices cela ne leur est pas permis. Le canon 813, qui permet aux femmes de répondre à la Messe quand il n'y a pas d'homme présent et pour une juste cause, ajoute qu'elles ne doivent pour aucune raison "approcher de l'autel".

En certaines localités la coutume existe de permettre aux futurs époux d'entrer dans le sanctuaire pour la messe de mariage et même de s'agenouiller sur les degrés de l'autel pour la bénédiction nuptiale, mais les commentateurs font observer qu'une telle coutume doit être éliminée si c'est possible et qu'elle ne doit pas être introduite là où elle n'existe pas.



LE MONUMENT DU SOUVENIR CANADIEN

L'année 1934 marquera, comme on le sait, le quatrième centenaire de la plantation par Jacques Cartier, à Gaspé, de la première croix érigée sur le sol canadien. C'est la prise de possession du Canada par le Christ.

Glorieux anniversaire qu'il faut célébrer par un monument qui rappelle la signification de cet événement important. Un comité composé de hautes personnalités canadiennes a été formé et il s'est arrêté au projet d'élever à l'endroit même où Cartier planta la croix, une basilique dédiée au Christ Roi. Non seulement l'épiscopat de la province de Québec, mais le Souverain Pontife lui-même a approuvé et béni ce projet.

Il ne s'agit plus maintenant que de le réaliser. Des fonds